

*Long + l'opu Cadrol
9-11-56*

VILLE de ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Arrondissement de ROCHEFORT

Séance du 10 Octobre 1956

Département de la
Charente- Maritime

O B J E T :

Loyer des Galeries
commerciales

56130

Le dix Octobre 1956, le Conseil Municipal de Royan s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Max Brusset, Député Maire, en session ordinaire, d'après convocation faites le 5 Octobre 1956

Etaient présents : MM. Brusset, Seugnet, Castelnaud, Gausset Barrot, Pouget, Laurent, Counil P. Guillaud, Brotreau, Barrière, Bourdeille, Grussenmeyer, Dufour, Counil E. Melle Fouché, MM. Narteau, Rochedereux, Papeau, Guichaoua

Représentés : MM. Reutin par M. Seugnet
Domecq par M. Brusset
Etcheber par M. Barrot
Chamboulan par M. Rochedereux

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été conformément à l'article 53 de la loi du 5 Avril 1884, procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. Barrière ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

M. le Président ouvre la séance.

Le Conseil Municipal

Considérant qu'il importe que le recouvrement du loyer des Galeries commerciales soit poursuivi sans faiblesse.

Vu l'avis de M. le Percepteur décide de confier à Me Chagnis, avocat à Royan la défense des intérêts de la ville.

Approuvé à l'unanimité sauf deux voix contre et deux abst.

Fait et délibéré à Royan, les jour, mois et an susdits
Ont signé au registre MM. les membres présents

VU
Rocheport s/Mer le 2 Novembre 1956
Le Sous-Préfet : Illisible;

POUR EXTRAIT CONFORME
Pr le Député Maire
L'Adjoint Délégué,



POUR COPIE CONFORME
Royan, le 6 Novembre 1956
Pr le Député Maire
L'Adjoint Délégué,

[Handwritten signature in blue ink]



[Handwritten signature in black ink]